
V. VOYAGES D'AFFAIRES À TRINITÉ-ET-TOBAGO

Consultez les services commerciaux du Haut-commissariat du Canada quand vous préparez votre visite à la Trinité, de préférence bien avant votre départ. Il faut indiquer l'objet de la visite, inclure plusieurs exemplaires de la documentation sur les produits et fournir les renseignements sur toutes les prises de contact initiales faites avec des gens d'affaires éventuels de la Trinité.

Avec ces renseignements à sa disposition, le personnel commercial se fera un plaisir d'organiser un projet d'itinéraire et de prendre des rendez-vous en votre nom avant votre arrivée.

Saison des achats

Les acheteurs font leurs commandes environ six mois avant les périodes de festivités que sont le Carnaval, Pâques et Noël.

À quel moment y aller?

Toute l'année, à l'exception de la période du Carnaval en février-mars, époque à laquelle il est difficile d'obtenir des réservations d'hôtel.

Comment s'y rendre

Air Canada et British West Indies Airways (BWIA) ont des liaisons régulières entre Toronto et Port of Spain. Le nombre des vols varie selon le volume de trafic de chaque saison.

Transports intérieurs

Il y a quelque 6 436 km de bonnes routes. Il est possible de louer un taxi à des tarifs négociables ou bien de louer une voiture auprès des agences de location à l'aéroport ou à Port of Spain.

Passeport

Un passeport valide est nécessaire pour entrer à Trinité-et-Tobago. Aucun visa n'est exigé. Les voyageurs doivent avoir en leur possession un billet de retour ou de vol direct